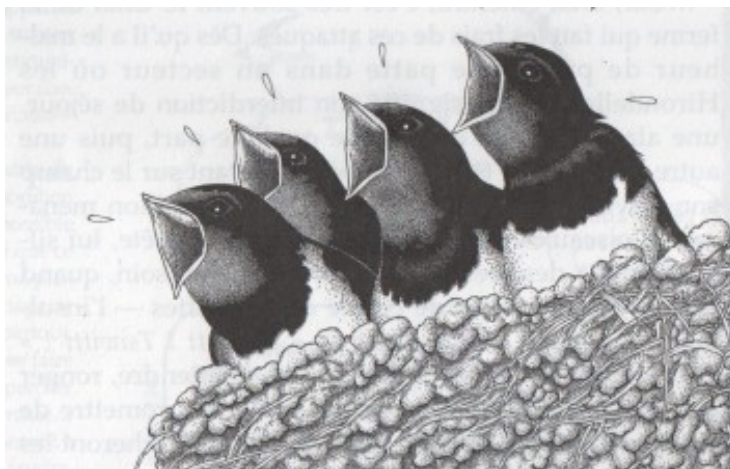


Pour un avenir à Saint-Médard avec ou sans hirondelles?!



Madame, Monsieur,

Depuis **2016**, vous êtes habitué à voir passer un stagiaire de l'association Natur'Jalles qui effectue le suivi des Hirondelles présentes dans les quartiers ouest de Saint-Médard. Vous vous demandez peut-être à quoi ont servi tous ces passages? Tout d'abord, les **116 nids recensés depuis 4 ans** ont été localisés, répertoriés et immatriculés afin d'être bien identifiables.

Pendant 4 ans, les données collectées ont été transmises à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et rentrées sur le site Faune Aquitaine pour alimenter des données recueillies au plan national. Grâce à ce travail de longue haleine, les scientifiques disposent de données fiables sur les populations d'hirondelles et sur leur tendance.

A Saint-Médard-en-Jalles deux espèces d'hirondelles sont présentes : l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre. L'hirondelle rustique (avec sa gorge rouge et sa queue échancrée) est largement majoritaire.

Voici les données concernant ces espèces au plan national :

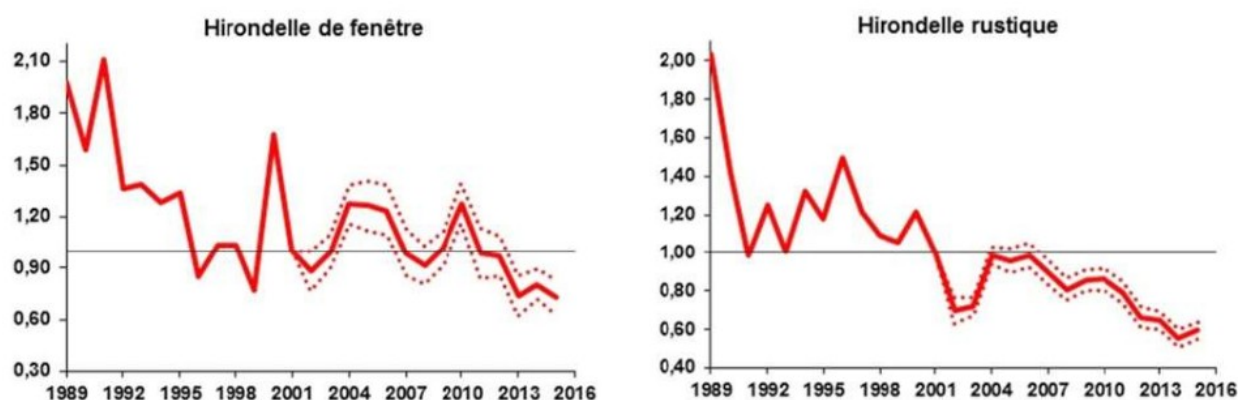
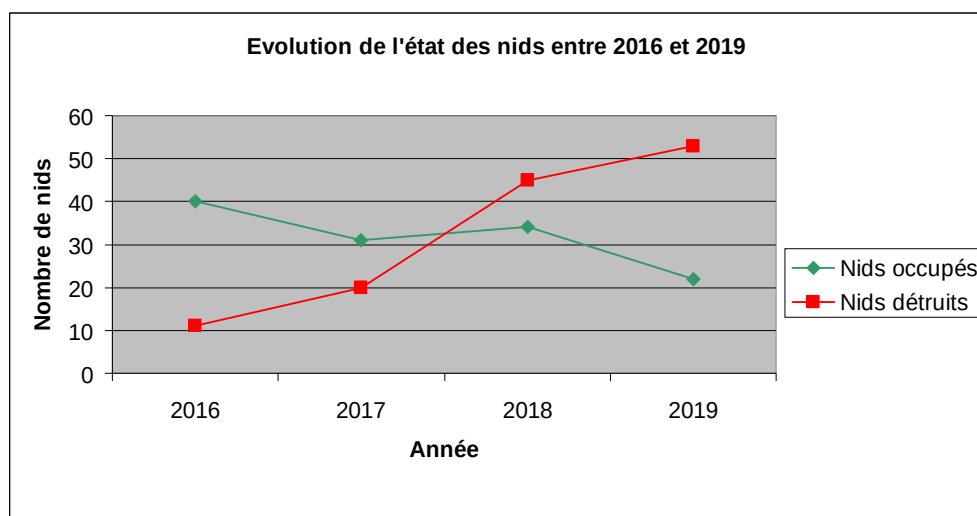


Figure 1: Evolution des populations d'hirondelles en France

Source programme STOC – Muséum National d'Histoire Naturelle/LPO

On constate hélas que les effectifs s'effondrent...

Et à Saint-Médard, comment se portent nos hirondelles depuis 4 ans ?



En 4 ans, on constate une baisse de presque la moitié du nombre de nids occupés qui passe de 40 à 24 (sur les 116 identifiés au total... !)

Ce déclin massif s'explique par les traitements aux pesticides, la disparition des prairies sous l'effet de l'urbanisation, la raréfaction des sites de nidification, la suppression des haies, l'assèchement des points d'eau mais aussi par la destruction volontaire des nids.

A Saint-Médard en Jalles, en 4 ans, on note une multiplication par 5 du nombre de nids détruits.

Les destructions de nids sont liées aux salissures : s'il est tout à fait légitime d'aspirer à avoir une maison propre, il faut savoir que détruire des nids est illégal car les hirondelles sont une espèce protégée et, **contrairement à une croyance répandue, les hirondelles chassées ne vont pas facilement trouver à s'installer ailleurs.** Un couple d'hirondelles revient chaque année occuper le même nid car il est placé à l'endroit le plus favorable. S'il y a destruction, il leur faut retrouver un autre endroit favorable et disponible ou bien entreprendre la construction du nid depuis le commencement ce qui constitue une dépense de temps et d'énergie considérable. En réalité, détruire l'habitat des hirondelles est le moyen le plus sûr de mettre en danger la survie des colonies. **De plus, il existe des solutions simples qui permettent d'éviter les salissures comme la pose d'une planchette dessous le nid.**

Dans les habitations modernes, il est rare que la configuration des lieux favorise la nidification : le PVC, matériau trop lisse, a remplacé le bois, les toits n'ont plus d'avancée. Alors, lorsqu'un site est favorable, chacun doit réfléchir à l'impact de gestes qui peuvent sembler anodins comme la pose de filets ou de piques. **Quand la population d'hirondelles d'une commune se résume à 24 nids, chaque nid compte et chacun peut devenir un acteur de la survie d'une espèce menacée de disparition pour sa plus grande fierté ... et le bonheur de tous !**

Offrir de meilleures chances de survie aux hirondelles passe par l'amélioration de leur cohabitation avec les habitants, c'est pourquoi Natur'Jalles souhaite à l'avenir proposer tout une gamme d'actions autour d'un grand projet de sauvegarde intitulé « **Bienvenue aux hirondelles !** » : ateliers de pose de planchettes anti-salissures, ateliers de fabrication de nids, recensement collaboratif de la population d'hirondelles, sorties et une exposition collaborative à l'automne !

Alors ? prêts à vous bouger pour les hirondelles ?!

